

Pole intégré d'excellence pour l'énergie d'Afrique de l'ouest: contexte et objectifs

En marge du XXI^e Congrès mondial de l'énergie de Montréal, dix ministres responsables de l'énergie ainsi que des représentants séniors représentant 16 États et gouvernements de la Francophonie se sont concertés sur quatre thèmes :

- **Accessibilité.** Répondre à la demande croissante d'énergie: un enjeu planétaire qui demande des solutions planétaires.
- **Disponibilité.** Quelles sont les filières énergétiques les plus adéquates pour assurer une stabilité à long terme?
- **Acceptabilité.** Des solutions énergétiques pour une planète vivante.
- **Responsabilité.** Politiques, réglementation et financement.

Un consensus a émergé de ces débats. Face à une demande énergétique toujours croissante et par ailleurs justifiée pour des populations vulnérables incapables de répondre à leurs besoins fondamentaux, il est nécessaire d'initier des stratégies équitables et innovantes. Les initiatives nationales, régionales et internationales doivent y jouer un rôle essentiel, mais elles doivent impliquer les secteurs public et privé, ainsi que de nouvelles formes de partenariat avec les gouvernements et dans les zones rurales avec les communautés locales. Même si les combustibles fossiles restent encore les sources énergétiques principales, les changements climatiques constituent un motif de mobilisation sur la maîtrise des consommations et l'exploitation d'énergies alternatives renouvelables, thèmes sur lesquels il convient d'accélérer la recherche et le développement et les investissements.

Le développement durable des ressources, et l'acceptabilité sociale et environnementale des politiques énergétiques reposent sur un marché efficace et transparent et un cadre législatif et réglementaire adéquat. Pour cela les stratégies et politiques de l'énergie doivent comprendre des évaluations et des plans pour gérer les impacts environnementaux avec la participation de toutes les parties et considérer les changements de comportement individuels et collectifs nécessaires pour une consommation responsable et la conservation de l'énergie.

La concertation a reconnu le rôle de l'Institut de l'énergie et environnement de la Francophonie (IEPF), organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), et son projet de Pôles intégrés d'excellence en énergie (PIE).

Il faut par ailleurs souligner la participation et le soutien actifs des gouvernements du Canada et du Québec, à travers la présence notable de M. Christian PARADIS



Christian BRODHAG

Christian BRODHAG est directeur de recherche à l'Institut Henri Fayol, École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne (France). Ingénieur civil des mines et docteur ès sciences, il a été délégué interministériel au développement durable du gouvernement français (2004-2008).

Il préside le Conseil d'orientation de l'IEPF. Il a présidé le réseau francophone de l'ISO 26000.

Il préside l'Institut français de la performance énergétique du bâtiment (IFPEB) et le Pôle national écoconception (Saint-Étienne).

Ses principaux articles sont en ligne sur son site: www.brodhag.org. Il est l'auteur du Dictionnaire du développement durable (Éditions de l'AFNOR pour la France, Éditions Multimonde pour le Québec, 2004).



ministre des Ressources naturelles du Canada, et de Mme Nathalie NORMANDEAU, vice-première ministre, ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable du Plan Nord du Québec, qui dans sa contribution à ce numéro de Liaison Énergie-Francophonie encourage l'initiative PIEE.

Ce projet PIE qui est en adéquation avec les perspectives politiques tracées lors de la concertation ministérielle francophone visait à répondre aux handicaps des actions de renforcement de capacités. Le présent numéro de LEF est dédié au futur projet de pôle intégré d'excellence pour l'énergie en Afrique de l'Ouest.

La première partie montrera les actions menées en renforcement des capacités et compétences par l'IEPF (Ibrahima DABO, IEPF) et la genèse du concept de PIE, les objectifs et capacités visées, les fonctions envisagées et les conditions de son déploiement notamment sur d'autres thèmes (Christophe GBOSSOU et Christian BRODHAG).

La seconde partie, organisée en quatre chapitres, sera consacrée aux fonctions des PIE :

Développement de filières : Dans ce chapitre, un accent a été mis sur l'identification des capacités et compétences liées à partir de contribution de politiques énergétiques ou de filières particulières qui permettent d'identifier des problématiques et les capacités nécessaires pour les mener à bien. Trois filières technologies sont développées ; concept de Flexy-Energy (Yao AZOUMAH), les biocarburants (Joël BLIN) et les économies d'énergie (Francis SEMPORE).

Développement de projets : Les articles de Touria DAFRALLAH et Abdou NDOUR relatifs à « L'accès à l'énergie dans les milieux périurbains » de Ahmed BAROUDI et Saïd MOULINE concernant la contribution des énergies renouvelables dans le développement socio-économique du Maroc ; de Cyr KOTY sur « les approches régionales » ainsi que celui de Ibrahima NIANE sur « les enjeux des projets énergétiques de la CEDEAO » ; montrent la place capitale de l'activité de mise en place de projets concrets qui permettent la productions de connaissance concrètes et pratiques qu'un dispositif tel que le PIEE permet de capitaliser et de traduire pour différents types d'acteurs.

Diffusion des connaissances fonction du PIEE qui permet de faire circuler entre les différents acteurs les connaissances produites, est développée à travers un article axé sur le système d'information reprend trois articles : « Connaissances, réseaux et développement durable » (Christian BRODHAG). « L'expérience de Méditerranée » (Florent BREUIL) et « Agora21.org, un écosystème de connaissances au service des acteurs du développement durable » (Philippe ALAMEDA et Vincent JAY) décrivent plus précisément les systèmes d'information francophones : Méditerranée et Agora 21 et leur contribution possible au PIEE.

Perspectives politiques et institutionnelles :

Dans ce dernier chapitre, certaines politiques institutionnelles sont développées notamment ceux de Subratty DJAHEEZAH sur la politique du PNUE sur les énergies renouvelables, de Secou SARR relatif à l'expérience de ENDA dans le domaine de l'accès à l'énergie et celui de Moussa Na ABOU, orienté vers les programmes d'actions nationaux d'adaptation aux changements climatiques. L'article de Seyni NOUHOU « définir une nouvelle vision pour l'énergie électrique au Niger » annonce, au delà du cas spécifique du Niger, la perspective de re-définition d'une stratégie nouvelle et innovante dans le secteur clé de l'énergie en Afrique de l'Ouest ; tel est le but du PIEE.

La variété des approches développées ici et la diversité des points de vue, institutionnels, opérationnels et pratiques, démontrent la nécessité de convergences, de cohérence, de processus de traduction... non résolues pour la plupart, autant de questions que le PIEE ambitionne de résoudre. ✨

Bibliographie

IEPF (OIF) (2010). *Concertation des ministres responsables de l'énergie de la Francophonie au XXI^e Congrès mondial de l'énergie, le 13 septembre 2010, Compte rendu de la concertation, Montréal (Québec), Canada.*